

# Conseil d'Administration Centre Communal d'Action Sociale

Séance du mercredi 10 avril 2024 – 15h00

## ➤ Budget Primitif 2024

Le budget primitif s'équilibre à 17 918,36 € et se décompose comme suit par chapitre:

CHAPITRE	COMPTE	SERVICE	BP 2024
011	60621	BONS CHAUFFAGE	500,00 €
011	60623	BONS ALIMENTAIRE	2 168,36 €
011	611	PERMIS	3 000,00 €
011	611	PORTAGE REPAS	3 200,00 €
011	6232	CADEAUX FIN ANNÉE – AÎNÉS	6 000,00 €
011	611	TÉLÉASSISTANCE	1 000,00 €
011	6247	AIDE A LA MOBILITÉ	50,00 €
65	6562	AIDES	1 000,00 €
65	6573	FSL	1 000,00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>			<b>17 918,36 €</b>
002	002	RESULTAT ANTERIEUR	2 918,36 €
74	7474	PARTICIPATION COMMUNE	15 000,00 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>			<b>17 918,36 €</b>

En dépenses de fonctionnement, il va permettre la reconduction des actions du CCAS, à l'exception de l'action sociale en faveur des enfants des agents municipaux.

Les recettes de fonctionnement 2024 intègrent le résultat 2023 de 2918,36 €, ainsi qu'une subvention du budget principal de 15 000 €.

Les points décrits précédemment vont donner lieu aux délibérations suivantes :

- ✓ [Délibération 2024-03 affectation des résultats de l'exercice 2023 sur le budget 2024](#)
- ✓ [Délibération 2024-04 vote du budget primitif 2024](#)